

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2016/.....¹⁶¹...../PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ANNEXE N°12 A LA CONVENTION DE CONCESSION MINIERE POUR LA PRODUCTION DE BAUXITE ET D'ALUMINE DE DIAN-DIAN DU 21 JUILLET 2001 ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LA SOCIETE UNITED COMPANY RUSAL - TRADING HOUSE (ANCIENNEMENT DENOMMEE ROUSSKI ALUMINI MANAGEMENT).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2016/0008/AN du 1^{er} juin 2016, autorisant la ratification ;

Vu le Décret D/2016/.....¹⁶⁰...../PRG/SGG du ^{09 JUIN 2016}....., portant promulgation de la Loi L/2016/008/AN du 1^{er} juin 2016 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifiée l'Annexe n°12 à la Convention de Concession Minière pour la production de Bauxite et d'Alumine de DIAN-DIAN du 21 juillet 2001 entre la République de Guinée et la Société United Company RUSAL - Trading House (anciennement dénommée Rousski Alumini Management).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le ^{10 JUIN 2016}.....


Prof. ALPHA CONDE